

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MARS 2013

4/1 – MARCHES DE TRAVAUX – PROCEDURE ADAPTEE – VALIDATION DE L'ATTRIBUTION D'AVENANTS – EXTENSION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Les travaux d'extension de la piscine municipale ont démarré le 18 juin 2012. Dans le cadre de ce chantier, des travaux supplémentaires ont été jugés nécessaires par l'architecte et les services techniques municipaux. La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable lors de sa séance du 15 mars 2013 sur les propositions d'avenants suivants :

Lot n° 2 (gros œuvre) attribué à la société Baudin – travaux supplémentaires pour le bouchage des grilles de ventilation de l'ancienne chaufferie, traitement de la mitoyenneté en partie avant pour permettre le raccord de la partie inox, enduit ciment sous les faïences du pédiluve, modification du traitement du parvis de la piscine par apport d'un traitement végétal, modification de prestation dans la bêche tampon, bouchage de plancher sur accès au local rangement, modification de la façade avant (découpe du corbeau), création d'un accès au vide sanitaire sous la terrasse, enduit ciment sur parpaings mitoyens (création d'un corbeau pour la pose de la baie vitrée en façade arrière), réparation des dommages occasionnés par la démolition (repris par la société Missenard), reprise du chéneau et traitement par une résine (repris par la société Smac) et reprise d'étanchéité suite au sinistre sur la terrasse (50 % à la charge de la société Baudin et 50 % par la société Loison) pour un montant de 9 311,40 € HT (soit 1,20 % du marché initial).

Lot n° 3 (étanchéité) attribué à la société Smac – travaux d'étanchéité sur l'existant, réfection d'étanchéité le long de la longrine suite à des détériorations lors du démontage et repose des châssis vitrés (50 % à la charge de la société Baudin et 50 % à la société Loison), reprise de l'étanchéité sur chéneau existant suite à la non-protection de l'échafaudage (repris par la société Baudin) et création de descente d'eau pluviale supplémentaire sur l'existant pour un montant de 7 542,60 € HT (soit 11,12 % du marché initial).

Lot n° 5 (menuiseries extérieures) attribué à la société Loison – travaux supplémentaires pour fourniture et pose de grille de ventilation pour la sous-station, de deux impostes vitrées pour assurer le compartimentage entre la zone hall d'entrée et vestiaire, modification de la grille de ventilation existante et reprise d'étanchéité suite au sinistre sur la terrasse pour un montant de 3 944,00 € HT (soit 2,91 % du marché initial).

Lot n° 6 (cloisons plafonds) attribué à la société Stami – travaux supplémentaires pour réalisation d'une cloison dans le local des maîtres nageurs, fourniture et pose d'une gorge lumineuse complémentaire, de doublage et d'isolation dans la salle de cours et réalisation d'un soffite pour cacher la gaine existante, de retombée en aquapanel pour les soffites et décaissés dans l'espace famille, d'une plus-value pour la modification de la porte coulissante de 2 040 mm par une de 2 740 mm et suppression d'un châssis vitré pour un montant de 7 226,18 € HT (soit 10,55 % du marché initial).

Lot n° 8 (carrelage) attribué à la société Bauters – travaux supplémentaires pour l'enlèvement du revêtement linonéum au niveau des locaux du 1<sup>er</sup> étage, mise en œuvre de chape mince pour les zones de l'existant, enrobage et carrelage d'un pilier carré donnant sur la plage grand bain, fourniture et pose de carrelage mural 10\*10 cm sur 1 mètre sur le pédiluve, pose d'une chape ciment dans le local de rangement, remplacement du joint epoxy par du joint CF 200 et suppression de la douche à l'italienne pour un montant de 2 319,15 € HT (soit 1,09 % du marché initial).

Lot n° 9 (électricité) attribué à la société Lechevin – travaux supplémentaires pour fourniture et pose d'une commande générale avec modification du câblage des blocs de secours, ajout de 8 appareils d'éclairage et alimentation de la ventilation du toboggan pour un montant de 2 705,53 € HT (soit 3,63 % du marché initial).

Lot n° 11 (plomberie sanitaire) attribué à la société Missenard – travaux supplémentaires pour la fourniture de platines siphon, d'un bac à douche dans le local du personnel, de vannes supplémentaires sur le réseau d'eau froide et d'eau chlorée, d'une descente d'eau pluviale supplémentaire compris carottage, reprise des dégâts sur gaine suite aux travaux de démolition, transfert de ventilation pour une meilleure répartition de la chaleur dans les vestiaires, remplacement des cuvettes longues par des raccourcis et suppression des sièges de douche en accord avec le bureau de contrôle pour un montant de 7 763,86 € HT (soit 7,20 % du marché initial).

Lot n° 14 (peinture) attribué à la société Schepens – travaux supplémentaires pour reprise de peinture de l'existant dans l'emprise du chantier pour un montant de 1 304,06 € HT (soit 4,80 % du marché initial).

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer les avenants avec les titulaires du marché conformément aux dispositions du code des marchés publics,

- inscrire en tant que de besoin les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations au budget de l'exercice 2013, à l'article fonctionnel 90413, compte nature 2313, opération 4149.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.